CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95297** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 135 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 2004B1379

Siret : 479 035 693 00023

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 56562J

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0085269/21965

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0085269/21965

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : AZUR COMPOSITES PISCINES

1520 ROUTE DE MONTPELLIER
RN 113
30540 MILHAUD

Téléphone : 04 66 02 49 51 **Fax :** 04 66 01 18 51

Portable :

Responsabilité légale :
PETRIER STEPHAN CO-GÉRANT / VACHALDE VINCENT CO-GÉRANT

Site Internet : http://azurcompositespiscines.fr/sonerem.fr

E-mail : acp@azurcompositespiscines.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 008 482 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9152	Piscines d'habitations privées	7	11/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 15:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.